

Accompagnateur(trice)

Lieu de travail : École St-Eugène, Déléage

Précision sur le lieu de travail : Le travail se fera principalement à l'école St-Eugène située à Déléage. À l'occasion, la personne devra accompagner l'élève en stage et recevra une indemnité pour le kilométrage.

Responsabilités : La personne recherchée doit pouvoir accompagner l'élève du matin au soir en suivant les consignes de l'établissement. Une formation de deux semaines sera donnée à la ou le candidat (e) choisi. La personne choisie devra être en présence de l'étudiant en tout temps.

Après avoir eu la formation pour la **santé** et la formation pour traduire le braille, le français et les mathématiques, l'accompagnateur devra fournir un test de covid à moins d'être en mesure de présenter une preuve.

Il (elle) doit aussi fournir une preuve d'antécédant judiciaire. L'accompagnement pour plusieurs ateliers se fera sous la gouverne de l'institutrice (teur) sur les lieux.

Exigences et conditions de travail :

- Diplôme d'études secondaires
- Expérience reliée à l'emploi serait un atout
- Langue parlée : Français, anglais un atout

Qualités personnelles demandées :

- Intégrité
- Honnêteté
- Débrouillardise
- Responsable
- Ponctualité

Conditions de travail :

- Salaire fixé selon les normes du ministère de l'Éducation soit 26.92 \$/heure
- 35 heures par semaine
- Kilométrage en surplus

Début de l'emploi : Dès que possible

Pour informations : Monsieur Rhéo Galipeau, père de l'élève au 819 982-2003 ou cellulaire 819 449-0657.

Pour postuler : rhalipear1@gmail.com